



Bruxelles, le 3 juin 2022  
(OR. fr)

9664/22

PE-QE 64

### NOTE POINT "I"

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents
Objet:	<b>Réponses à des questions avec demande de réponse écrite soumises au Conseil par des membres du Parlement européen</b> – Examen par le Coreper

---

Le Comité des représentants permanents est invité à examiner les projets de réponses aux questions avec demande de réponse écrite figurant dans les documents énumérés à l'annexe de la présente note.

En application de l'article 12, paragraphe 2, point a), du règlement intérieur du Conseil, la présidence a l'intention de proposer de recourir à la "procédure de silence" pour l'adoption des textes des réponses aux questions avec demande de réponse écrite susmentionnées.

**Réponses à des questions avec demande de réponse écrite soumises au Conseil par des membres du Parlement européen**

- a) E-000948/2022 posée par Sophia in 't Veld (Renew)  
Suspension de l'accès de la Russie aux banques de données d'Interpol  
8983/22 PE-QE 55
- b) E-000952/2022 posée par Jean-Paul Garraud (ID)  
Stop à la promotion de l'islam en Europe avec le soutien de l'UE  
9096/22 PE-QE 58
- c) E-001138/2022 posée par Sandra Pereira (The Left)  
Censure des médias imposée aux États membres par un règlement de l'UE  
9091/22 PE-QE 57
- d) E-001160/2022 posée par Gunnar Beck (ID)  
Manque de diversité parmi les citoyens sélectionnés pour participer à la conférence sur l'avenir de l'Europe  
8973/22 PE-QE 54
- e) E-001274/2022 posée par Carles Puigdemont i Casamajó (NI), Antoni Comín i Oliveres (NI), Clara Ponsatí Obiols (NI)  
Sur la mystérieuse absence du nom d'un oligarque russe sur la liste des sanctions de l'Union  
8881/22 PE-QE 52
- f) E-001328/2022 posée par José Ramón Bauzá Díaz (Renew)  
Hausse des taxes sur les carburants dans le contexte de la crise énergétique  
9050/22 PE-QE 56